PROPOSITIONS DE RÉVISIONS DU FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE L'AFGHANISTAN

Aux fins de décision

1. OBJET

1.1 Le présent document a pour objet de présenter au Conseil d'administration une recommandation du Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC) concernant les propositions de révisions du financement pour la mise en œuvre du programme de l'Afghanistan, telle que visée à l'annexe 3 du document BOD/2014-06 DOC 13.

Ce document comprend trois annexes :

Annexe 1 : Conditions d'approbation des révisions proposées du financement pour la mise en œuvre du programme de l'Afghanistan (page 4)

Annexe 2 : Résumé des révisions proposées du financement pour la mise en œuvre du programme de l'Afghanistan (page 7)

Annexe 3 : Notification de révision du budget du programme (page 17)

2. RECOMMANDATION

2.1 À l'issue des discussions menées lors de l'audioconférence du 16 juin, le CGPPC recommande au Conseil d'administration d'approuver la décision suivante :

BOD/2014/06-XX—Révision proposée du financement pour la mise en œuvre du programme de l'Afghanistan : conformément aux dispositions de la Politique relative aux calendriers de signature et d'exécution des accords de don et aux procédures de révision des programmes de financement pour la mise en œuvre de plans pour le secteur de l'éducation (Politique relative aux calendriers), le Conseil d'administration :

1. approuve les révisions proposées, telles que décrites dans la Notification de révision du budget du programme figurant à l'annexe 3 du document BOD/2014/06 DOC 13, sous réserve que le Comité des performances et financements au niveau des pays estime que les conditions stipulées dans l'annexe 1 ont été remplies de manière satisfaisante ;

2. demande au Secrétariat de communiquer les conditions décrites dans l'annexe 1 du document BOD/2014/06 DOC 13 au Groupe local des partenaires de l'éducation.

3. CONTEXTE

3.1 En vertu de la Politique relative aux calendriers, toute révision du financement pour la mise en œuvre d'un programme que le Secrétariat considère comme substantielle, conformément à la définition de l'expression « modification substantielle » dans ladite politique, requiert l'examen et l'aval du CGPC ainsi que l'approbation ultérieure du Conseil. Une modification substantielle s'entend des réallocations du budget portant sur le montant le plus faible entre plus de 25 % du financement total ou plus de 10 millions de dollars. La révision proposée du financement pour la mise en œuvre du programme de l'Afghanistan porte sur plus de 10 millions de dollars et constitue donc une modification substantielle.

3.2 Le CGPC a examiné la proposition de révision lors de son audioconférence du 16 juin en s'appuyant sur les informations contenues dans les annexes 2 et 3 du document BOD/2014/06 DOC 13. Le CGPC a globalement soutenu le projet en Afghanistan, mais exprimé des inquiétudes au sujet des révisions proposées. Plus précisément, les principaux sujets de préoccupation soulevés par le Comité concernaient :

- le remplacement des ONG par des agences gouvernementales aux fonctions d'agences d'exécution ainsi que les conséquences en termes de coût et les problèmes de capacités,
- le manque de clarté concernant la participation prévue des ONG et de la société civile au projet,
- le manque d'informations concernant le nouveau programme de formation des enseignants, et
- les incertitudes relatives à la mise en œuvre de la composante visant à augmenter le nombre d'enseignants qualifiés et à l'impact potentiel des modifications du budget sur les stratégies prévues dans le cadre de cette composante.

3.3 Compte tenu de ces inquiétudes, le Comité recommande d'imposer des conditions à l'approbation du financement, telles que présentées dans l'annexe 1, et demande au Conseil d'autoriser le CGPC à déterminer si les conditions ont été satisfaites et d'accorder ultérieurement son approbation finale.

4. MOTIFS DE LA RECOMMANDATION

4.1 Le CGPC soutient les révisions proposées, mais considère que les différents problèmes qu'il a identifiés dans la proposition de révision doivent être résolus d'une façon qu'il considère satisfaisante avant que l'approbation ne devienne effective.

5. CONSÉQUENCES SUR LES RESSOURCES

5.1 Cela n'a aucune conséquence sur les ressources du GPE.

6. ÉTAPES SUIVANTES

6.1 Si le Conseil approuve la recommandation, le Secrétariat rédigera un communiqué à l'intention du Groupe local des partenaires de l'éducation l'informant de la décision du Conseil ainsi que des conditions d'approbation. À réception de la réponse du pays relative aux conditions, le CGPC se réunira de nouveau pour déterminer si cette réponse est satisfaisante, à l'issue de quoi l'approbation deviendra effective.

ANNEXE 1

CONDITIONS D'APPROBATION DES RÉVISIONS PROPOSÉES DU FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE L'AFGHANISTAN

1. Modification des modalités et conséquences en termes de coûts

Bon nombre des modifications recommandées sont liées à la décision du ministère de l'Éducation relative à « la mise en œuvre directe des plans d'amélioration des écoles et de la formation des enseignants par le ministère de l'Éducation plutôt que par les ONG » comme indiqué dans la lettre du 19 mai adressée par le ministère au Partenariat mondial. Si le renforcement des systèmes du pays est à l'évidence une bonne chose, il est parallèlement important de connaître toutes les implications et conséquences du recours à cette modalité et de se rendre pleinement compte des motivations à l'origine de ce choix. Cela est d'autant plus pertinent que le Secrétariat du GPE considère qu'« il est impossible d'appréhender pleinement le rapport coût-résultats des modifications proposées » (p. 9) et que le ministère estime pour sa part qu'il revient désormais au Département des services d'infrastructure (ISD) d'assurer la mise en œuvre de tous les plans stratégiques et d'« exécuter l'essentiel de ses activités (infrastructures) par l'intermédiaire de fournisseurs assujettis aux règles de passation des marchés publics – une procédure jugée un peu longue » (p. 11).

a. Conséquences sur les délais de mise en œuvre. Le CGPC note que des retards ont déjà été observées dans les décaissements et la mise en œuvre. Le ministère de l'Éducation indique quant à lui que les procédures du Département des services d'infrastructure sont « excessivement longues ». Pour les étapes suivantes, cela constitue une source d'inquiétude ; et une prolongation de six mois seulement semble un objectif quelque peu ambitieux. Prière de décrire les conséquences de la nouvelle modalité sur les délais de mise en œuvre.
b. Implications en termes de coûts. Il serait utile pour le CGPC de pouvoir comparer les coûts de mise en œuvre des plans d'amélioaraion des écoles par le Département des services d'infrastructure aux coûts de mise en œuvre par les ONG.

La réponse du Groupe local des partenaires de l'éducation à la question du changement de modalité de mise en œuvre mériterait d'être complétée par une description des méthodes de mise en œuvre d'autres programmes. Nous croyons savoir, par exemple, que les autorités centrales du ministère de l'Éducation ont cherché dernièrement à contourner les autorités provinciales en raison de leur manque d'efficacité.

2. Capacité d'absorption : exécution des plans d'amélioration des écoles et Département de formation des enseignants

Le problème ayant été soulevé pendant la discussion du Comité de coordination de l'éducation (ECC) du 30 avril au sujet des capacités du Département de formation des enseignants (TED), le CGPC accueillerait avec intérêt davantage d'informations sur les capacités dudit département et sur son aptitude à mettre en œuvre les composantes de formation du projet du GPE, notamment le renforcment des capacités des bureaux de l'éducation des provinces.

3. Participation future des ONG

Si les ONG n'interviennent plus en tant qu'agences d'exécution des plans d'amélioration des écoles et de formation des enseignants, comment le ministère de l'Éducation entend-il impliquer les ONG et les groupes de la société civile afin d'obtenir leur soutien et leur contribution, en particulier pour la composante 3 qui semble particulièrement difficile à mettre en œuvre ?

4. Programme de formation des enseignants, éducation communautaire et autres méthodes de promotion de l'éducation

Au-delà des erreurs de calcul au niveau des coûts unitaires qui ont entraîné d'importantes réallocations entre les composantes, on dispose de peu d'informations sur le nouveau programme de formation des enseignants. Nous ne savons pas si des formateurs supplémentaires ont été recrutés pour assumer des fonctions qui devaient initialement l'être par les ONG. Nous n'avons aucune explication concernant l'annulation des méthodes d'éducation communautaire et d'autres moyens de promouvoir la formation, et ne savons pas avec certitude si cette annulation sera confirmée ou pas. On peut également regretter que les ressources supplémentaires (résultant d'une erreur de calcul des coûts unitaires des enseignantes) n'aient pas entraîné un renforcement de l'action en faveur de cette composante tout à fait majeure. Le Comité demande des compléments d'information sur ces questions.

Dans la mesure où d'autres programmes, tels que le programme EQUIP et le programme du Danemark, investissent dans des activités similaires et des activités liées à des actions de formation des enseignantes, il est important de mentionner ceux-ci dans la présentation pour indiquer clairement qu'aucun doublon n'existe au niveau des activités.

5. Mise en œuvre de la composante 3 (augmenter le nombre d'enseignantes qualifiées)

La composante 3 du projet du GPE est extrêmement importante (augmenter le nombre d'enseignantes qualifiées dans les zones de grandes disparités hommes-femmes). Cette composante disposera d'un budget réduit de 9,4 millions de dollars après les modifications proposées, ce qui s'explique par la correction d'une erreur de calcul au niveau du coût unitaire de recrutement et d'affectation d'enseignantes et de leur famille. Le rapport sur la première année du projet montre cependant que les stratégies relatives à cette priorité (voir p. 56) n'ont pas été mises en œuvre en 2013 et ont été reportées à 2014, notamment la stratégie 1 (développer des systèmes de soutien social pour les enseignantes au niveau local) et la stratégie 3 (former et employer des adolescentes et d'autres femmes de la communauté pour l'enseignement dans les classes primaires).

a. Coût unitaire. En ce qui concerne la modification relativement rapide de la modalité de mise en œuvre des activités de formation des enseignantes, il est difficile de comprendre comment le nouveau calcul du coût unitaire peut être aussi radicalement différent du coût initialement budgété. Après tout, il a été étudié de près et approuvé par les partenaires du GLPE. Une clarification serait bienvenue à cet égard.
b. Financement des stratégies. Le CGPC aimerait savoir si les stratégies de la composante 3 seront affectées par les modifications du budget. De plus, bien que les problèmes de sécurité et d'environnement ne puissent pas être résolus au moyen de ressources supplémentaires, il voudrait savoir si l'allocation budgétaire est suffisante pour assurer que les différentes stratégies de cette composante peuvent être menées à bien pendant les années 2 et 3, notamment le recrutement et la formation d'« animatrices sociales de district » ? En plus d'informations complémentaires sur la manière dont le projet entend résoudre ces problèmes, le Comité souhaiterait également des informations sur les constatations et les conclusions de l'« atelier d'évaluation de l'ensemble des 13 provinces » planifié pour le début 2014 (voir p. 81).

ANNEXE 2

RÉSUMÉ DES RÉVISIONS PROPOSÉES DU FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE L'AFGHANISTAN

1. OBJET

1.1 Cette annexe a pour objet de fournir un résumé du financement et de la révision proposée.

Projet ou programme	Projet du GPE à l'appui du plan intérimaire pour le secteur de l'éducation de l'Afghanistan
Financement total	55,7 millions de dollars
Date initiale d'approbation du Conseil	15 décembre 2011
Modalité	Dépenses affectées, inscrites au budget
Début effectif de la mise en œuvre du programme	Janvier 2013 (retards au niveau de l'accord de transfert)
Décaissements du GPE au profit de l'ES, à ce jour	31,5 millions de dollars
Exécution, au 31 décembre 2013 #	4,8 millions de dollars
Entité de supervision	UNICEF
Agence de coordination	Ambassade du Danemark (DANIDA)
Révision proposée	— prolongation de 6 mois — modification du budget des quatre composantes du programme — aucune modification des objectifs, produits et indicateurs de cible du projet
Mois/année de soumission	Mai 2014

* Conseil de développement des ressources humaines/Comité de coordination de l'éducation (CDRH/CCE)

Chiffre basé sur des informations du budget afghan 2013/2014

2. RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

2.1 L'Unité de coordination du programme du GPE au ministère de l'Éducation a présenté une notification de révision du budget du programme (cf. annexe 3), laquelle inclut un tableau du budget ventilé au niveau des sous-composantes. Le résumé des principales modifications se présente comme suit :

1. Proposition de prolongation de 6 mois de la date de clôture du projet, sans coûts supplémentaires pour le projet, ni commissions de supervision additionnelles. Cette prolongation résulte de retards au niveau du démarrage effectif du projet liés aux négociations de l'accord de transfert et à une modification du calendrier de l'exercice budgétaire de l'Afghanistan.

2. Les principales réallocations budgétaires ont trait à des augmentations au profit des composantes 1 et 2 du projet, lesquelles sont compensées par une réduction du budget des composantes 3 et 4, comme résumé dans le tableau ci-dessous :

Composante	**Budget initial (USD)**	**%**	**Budget révisé (USD)**	**%**	**Variation du budget (USD)**
Composante 1 : Renforcer la mobilisation communautaire et sociale et les systèmes de gouvernance au niveau local	14 775 000	27 %	22 766 041	41 %	7 991 041
Composante 2 : Élargir et renforcer les moyens d'accéder à l'éducation	17 182 000	31 %	19 411 830	35 %	2 229 830
Composante 3 : Augmenter le nombre d'enseignantes qualifiées dans les zones où les disparités hommes-femmes sont importantes	16 351 400	29 %	6 937 696	12 %	-9 413 704
Composante 4 : Rationaliser les systèmes politiques et administratifs au sein du ministère de l'Éducation	7 433 700	13 %	6 584 433	12 %	-849 267
	55 742 100	100 %	55 700 000	100 %	

N.B. Une erreur dans le budget initial — qui ne reflétait pas l'allocation indicative exacte de 55,7 millions — a été corrigée.

3. Le ministère de l'Éducation ne propose aucune modification des objectifs du projet, des produits ou des indicateurs de cible du programme parmi les composantes.

4. La proposition d'augmentation du budget de la **composante 1** est essentiellement liée à une réévaluation d'envergure des coûts unitaires des projets d'amélioration des écoles dans les provinces ciblées (murs d'enceinte, toilettes, points d'eau) qui passent d'un montant initial de 9 850 dollars à 18 282 dollars par école. Cette modification est justifiée par deux arguments : i) le chiffrage initial des coûts unitaires était imprécis et vaguement basé sur une large fourchette moyenne allant

de 4 000 à 30 000 dollars par projet d'investissement scolaire, ii) le coût unitaire révisé est basé sur l'expérience de travaux contractuels similaires commandités par le ministère.

5. Le ministère de l'Éducation a modifié la stratégie de mise en œuvre des projets d'amélioration des écoles. Initialement, cette activité devait être réalisée par l'intermédiaire d'ONG chargées de décaisser les financements scolaires et d'assurer le suivi et les comptes rendus fiduciaires. Au lieu de cela, le ministère a décidé de mettre en œuvre cette activité par l'intermédiaire de son Département des services d'infrastructure (DSI) en appliquant les règles de passation de marchés publics. Le coût unitaire révisé de 18 282 dollars du DSI est basé sur des expériences d'exécution de travaux publics similaires financés par les ressources d'autres bailleurs de fonds.

6. La modification proposée augmente le coût de la composante de passation de marchés au niveau national du programme et les risques associés. L'ES fournit un soutien au ministère en réalisant un examen préalable des documents de passation de marché (cf. mesures d'atténuation des risques liés à la passation de marché dans le document du programme) et grâce aux compétences des experts KPMG/Afghanistan sous contrat ; cette expertise renforce les capacités et permet de superviser la gestion financière, la comptabilité et les procédures de passation de marché.

Évaluation de l'ES concernant les modifications proposées pour la composante 1 :

« Deux questions majeures relatives au budget soulevées par le ministère de l'Éducation nécessitaient un examen détaillé dans la mesure où elles concernaient le coût unitaire des programmes d'amélioration des écoles [*PAE*] *et la rémunération incitative des mollahs pour l'éducation dans les mosquées. Le coût unitaire des PAE était initialement estimé à 9 000 dollars en moyenne alors que le coût de toilettes standard et d'un point d'eau s'élève à 18 000 dollars. L'UNICEF a vérifié et examiné le chiffrage du coût avec sa section WASH (eau et assainissement) qui s'appuie sur les normes et chiffrages minimums en Afghanistan pour ses travaux avec le ministère concerné. Il a aussi vérifié le coût unitaire dans d'autres projets du ministère de l'Éducation ayant les mêmes objectifs et constaté que le coût minimum pour des*

toilettes et un point d'eau s'élevait à 18 000 dollars. En conséquence, l'équipe a recommandé de fixer le coût unitaire moyen des PAE à 18 000 dollars dans la mesure où les PAE nécessitaient surtout des toilettes et des points d'eau. Les PAE devant être mis en œuvre par le Département des services d'infrastructure du ministère de l'Éducation, l'UNICEF a confirmé l'ouverture d'un appel d'offres auprès d'entreprises pour exécuter les activités relatives aux PAE.

Outre le personnel professionnel national et international, l'UNICEF a recruté un cabinet fiduciaire pour aider au suivi et assurer une supervision fiduciaire du programme du GPE mis en œuvre par le gouvernement. Le cabinet KPMG s'est rendu dans l'ensemble des 40 districts et des 13 provinces dans le cadre de sa mission de surveillance de l'utilisation des financements et des résultats programmatiques par rapport aux objectifs fixés pour 2013. Les constatations ont été communiquées et remontées au ministère de l'Éducation pour qu'il prenne les mesures nécessaires. KPMG aide également ce ministère à établir les rapports financiers et la planification nécessaires ».

7. L'augmentation proposée du budget de la **composante 2** est principalement liée à une révision des coûts unitaires de deux activités visant à renforcer l'éducation dans les mosquées (sous-composante 2.2). Il est proposé d'augmenter la rémunération incitative des mollahs pour la faire passer de 15 dollars par mois et par personne, tel qu'approuvé dans le dossier initial de requête, à un montant proposé de 50 dollars par mois et par personne. Ce nouveau budget tient compte des recommandations faites lors des visites sur le terrain et d'une comparaison avec la rémunération des professeurs d'alphabétisation qui s'élève à 100 dollars par mois. Une autre modification concerne le coût unitaire de la fourniture aux élèves de manuels scolaires et de matériels d'apprentissage, lequel passe de 0,70 dollar par élève dans le budget initial à 5 dollars. Cela est justifié par un coût unitaire initial irréaliste.

8. On note également des modifications de la composante 2 relative aux activités de formation des enseignants impliqués dans l'éducation communautaires et appliquant des méthodes d'apprentissage alternatives (sous-composante 2.1). Le dossier initial de requête prévoyait de sous-traiter cette activité auprès des ONG. Il

est maintenant proposé qu'elle soit conduite par le Département de formation des enseignants (DFE) du ministère.

Évaluation de l'ES concernant les modifications proposées pour la composante 2 :

« Alors que la rémunération incitative initialement prévue pour chaque mollah s'élevait à seulement 15 dollars par mois, le budget proposé l'a modifiée et relevée à 50 dollars par mois. Les mollahs doivent consacrer un certain nombre d'heures aux enfants pour leur dispenser un enseignement, et compte tenu de ce temps et de leurs responsabilités spécifiques, le montant de 50 dollars par mois est un minimum comparé à la rémunération des enseignants communautaires ainsi qu'aux pratiques actuelles de rémunération incitative d'autres programmes. Lors des réunions d'examen du GPE sur le terrain, les participants de toutes les provinces ont aussi fortement recommandé que ce montant soit un minimum. Il y a très peu d'endroits dans le pays où les personnes sont volontaires ou motivées pour ce type de travail. Compte tenu de la situation du pays, l'UNICEF approuve la modification proposée ».

9. Les modifications proposées du budget de la **composante 3** concernent principalement le recrutement d'enseignantes dans des provinces/districts en difficulté dans le domaine de l'éducation des filles. Le coût unitaire initial de traitement de 1 800 dollars par enseignant et par mois était erroné ; cette erreur a été corrigée et le coût s'établit maintenant à 800 dollars. Ce nouveau coût unitaire est représentatif de la fourchette normale des traitements des enseignants (700-900 dollars par mois). Cela réduit le coût total de la composante 3 de 9,3 millions de dollars.

10. Il est proposé que la formation des enseignants communautaires et des enseignants de programmes d'apprentissage accéléré — que l'on envisageait initialement de sous-traiter auprès des ONG — soit désormais conduite par le Département de formation des enseignants du ministère. Le document fournit une estimation révisée détaillée du coût unitaire.

Évaluation de l'ES concernant les modifications proposées pour la composante 3 :

« Concernant la Priorité 3, le budget global a été réduit de 58 %. Cette réduction résulte du fait que le ministère de l'Éducation fait intervenir ses départements, le DFE par exemple, pour la formation de tous les enseignants au lieu de recourir à des ONG. Disposant d'un service de formation des enseignants de premier ordre au sein du DFE, le ministère de l'Éducation n'a pas besoin d'autant d'argent que le montant budgété dans le document du programme. Le budget de cette priorité a aussi été réduit du fait de la correction de certaines erreurs de calcul concernant la Priorité 3 (précisions au point 3) dans le document initial du programme (Annexe-8.7). Le DFE fournit également des formations dans tout le pays pour d'autres programmes et l'UNICEF (dans le cadre d'un autre programme) est également conscient des capacités du DFE en matière de formation des enseignants. Le DFE dispose des compétences techniques et de gestion nécessaires pour dispenser ces formations ».

11. La réduction proposée du budget de la **composante 4** résulte des corrections et modifications suivantes :

 - Le recrutement de 4 assistants techniques senior nationaux (à 4 500 dollars par mois) pour encadrer des fonctionnaires du ministère de l'Éducation a été budgété par erreur à 2,6 millions de dollars dans le dossier initial de requête, au lieu de 0,65 million[1]. En outre, cette activité a été abandonnée au profit d'un soutien supplémentaire au SIGE et d'une autre stratégie de formation par le biais de l'Unité de coordination du programme (voir ci-dessous).La révision proposée inclut le recrutement de 16 assistants techniques nationaux pour soutenir le développement du SIGE au niveau central et à l'échelon des provinces.

 - La sous-composante 4.3 (Renforcer les fonctions de gestion, de coordination et de mobilisation des ressources au ministère de l'Éducation) a été modifiée. Le dossier initial de requête prévoyait le recrutement de 5 assistants techniques nationaux pour créer une unité de coordination et de gestion du programme

[1] 4 500 dollars X 4 assistants techniques X 12 mois X 3 ans = 0,65 million dollars

(UCGP) dans le ministère de l'Éducation. Depuis lors, toutefois, le gouvernement afghan a mis en place une autre stratégie afin d'éviter la création d'unités de mise en œuvre parallèles et de renforcer les capacités de la fonction publique.

- Le budget révisé de la sous-composante 4.3 prévoit le recrutement de 11 assistants techniques nationaux qui seront déployés dans différents départements du ministère[2] et le recrutement de 8 assistants techniques nationaux supplémentaires qui feront partie de l'Unité de coordination du programme. Le budget total de la sous-composante passera de 636 200 dollars à 1,9 million de dollars. Cela est principalement imputable au recrutement d'assistants techniques, mais aussi à une proposition d'augmentation des coûts de fonctionnement non liés aux traitements.

Évaluation de l'ES concernant les modifications proposées pour la composante 4 :

« S'agissant des corrections et modifications, le budget global de la Priorité 4 a été réduit de 11 %. Cette baisse est liée à la réduction, par le ministère de l'Éducation, du nombre de consultants internationaux ainsi qu'à de la correction de certaines erreurs de calcul dans le document initial du programme (Annexe-8.7). La composante 4 porte à la base sur certaines questions d'élaboration des politiques et des stratégies qui ne requièrent pas la présence d'autant de consultants sur plusieurs années. Certaines politiques nécessitent seulement des modifications et un réexamen. Une autre erreur de calcul concerne la Priorité 4, Stratégie 4.2, Activité 4 : le coût de 4 postes d'assistants techniques senior rémunérés 4 500 dollars par mois a été évalué par erreur à 2,5 millions de dollars pour trois ans alors que le budget nécessaire pour ce poste s'élève en réalité à 648 000 dollars sur trois ans. Pour se conformer à la politique publique, le ministère de l'Éducation a abandonné cette activité, car l'unité de coordination du GPE et les formateurs principaux du ministère assument déjà les responsabilités de ces assistants techniques. Par l'intermédiaire du CCE, l'UNICEF communique pour élaborer de façon coordonnée une politique standard pour le ministère de l'Éducation ».

[2] Département Finance et Comptabilité, Département Passation de marchés, Unité de gestion des ressources humaines et Département de supervision académique.

Prière d'évaluer également la raison pour laquelle la modification de la modalité initiale — passage d'une unité de gestion parallèle à un alignement sur les départements existants du ministère — devrait entraîner des coûts de fonctionnement additionnels et le recrutement d'assistants techniques nationaux supplémentaires.

« C'est une question que l'on pose couramment, y compris lorsque l'équipe venait du Secrétariat du GPE. La principale raison invoquée par le ministère de l'Éducation est que si l'on applique la modalité initiale, il doit créer plusieurs unités de gestion pour de nombreux autres projets, tels que les projets EQUIP, BELT, etc., ce qui ne serait pas réaliste ni tenable pour la gestion et la mise en œuvre du programme. En conséquence, dans la mesure où le programme du GPE n'est pas un programme indépendant et doit être géré dans le cadre des structures existantes, le ministère a décidé de créer une petite équipe de coordination entre ses différents départements, laquelle sera supprimée une fois que le programme aura été intégré dans la structure normale du ministère de l'Éducation ».

12. Évaluation d'ensemble de l'ES concernant la situation et les activités de supervision :

« L'examen du budget et l'ajustement du plan opérationnel ont été réalisés de façon participative et en vérifiant certaines données et informations. L'Agence de coordination, AusAid, le ministère de l'Éducation et l'UNICEF en qualité d'ES ont participé au processus de révision. La réalité des coûts de chaque PAE et de rémunération incitative des mollahs a été contrôlée et vérifiée avant de fixer les coûts unitaires. Les coûts unitaires de l'autre programme du même ministère et d'autres ministères ont également été vérifiés. Le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) a été consulté sur les modifications par l'intermédiaire du Comité de coordination de l'éducation et les a avalisées. Les deux points susmentionnés sont à l'origine de l'essentiel de l'augmentation des coûts et, compte tenu des ressources disponibles, certaines réductions de budget ont également été bienvenues. Les autres modifications mineures du budget, telles que le coût unitaire de certains postes mentionnés dans le plan opérationnel révisé, ne sont que des ajustements d'une année sur l'autre ou entre certains postes budgétaires, et l'important est qu'il n'y a aucune

modification des objectifs, des produits et des indicateurs de cible, ce qui n'affecte pas la requête initialement approuvée par le Conseil du GPE pour l'Afghanistan. Un audit externe sera réalisé dans les deux prochains mois conformément à l'accord de don du GPE. Il est important de mentionner ici que KPMG répond également aux exigences périodiques du ministère de l'Éducation en matière d'information financière, d'élaboration des plans et budgets des provinces. Les membres du personnel de KPMG ont passé le temps nécessaire au ministère de l'Éducation et travaillé en étroite collaboration sur l'ensemble des documents financiers et rapports du GPE, contribuant ainsi renforcement des capacités. Les membres du personnel international de l'UNICEF fournissent régulièrement un soutien à l'élaboration du plan opérationnel, à l'orientation et à la formation du personnel du ministère de l'Éducation en organisant des ateliers pour identifier les résultats, les difficultés et les interventions nécessaires pour un fonctionnement harmonieux du programme ainsi qu'en faisant remonter régulièrement les informations rassemblées sur le terrain. Les bureaux de zone de l'UNICEF fournissent également une aide aux Directions provinciales de l'éducation et des retours d'information le cas échéant ».

13. Évaluation du Secrétariat :

- Les documents décrivant les révisions proposées du budget, y compris les tableaux et la notification de révision du programme, sont complets. Ils sont présentés de façon claire et transparente.
- Le Groupe local des partenaires de l'éducation (CDRH/CCE) a été consulté au sujet de la révision proposée et l'a avalisée lors de sa réunion du 30 avril.
- En qualité d'ES, l'UNICEF a préparé un document d'évaluation et communiqué ses commentaires dans la synthèse (ci-dessus), notamment sur les mesures qu'il a engagées pour aider à atténuer les risques associés au programme et aux révisions proposées. L'ES a travaillé en étroite collaboration avec le ministère et les parties prenantes concernées dans le cadre du dialogue (notamment avec le GLPE) visant à faciliter le processus de révision. Il a également fourni un soutien en matière de gestion des risques par l'intermédiaire d'un cabinet fiduciaire (KPMG Afghanistan). Il est impossible d'apprécier pleinement l'avantage financier des modifications proposées, en particulier en raison d'une augmentation substantielle de certains coûts unitaires ou des coûts de certaines sous-composantes. Toutefois, la révision a

permis de corriger différentes erreurs significatives figurant dans le budget initial et d'abaisser certains coûts unitaires, notamment les coûts unitaires relatifs au recrutement et au détachement d'enseignantes et de leur famille (cf. composante 3 ci-dessus).

- Les problèmes de sécurité en Afghanistan induisent des difficultés substantielles pour la mise en œuvre, le suivi et la supervision, ce qui entraîne une surprime importante au niveau des coûts unitaires.La mise en œuvre du programme a débuté en janvier 2013 après certains retards initiaux imputables à des négociations relatives à l'accord de transfert entre l'Administrateur du GPE (Banque mondiale) et l'Entité de supervision. La planification et la mise en œuvre des activités posent des problèmes, qui transparaissent dans le taux de mise en œuvre. Le premier rapport de mise en œuvre qui couvre la période de janvier à juin 2013 (rapport d'avancement semestriel 2013) fait état d'un taux de dépenses de 3,6 % sur le budget total planifié pour l'année et d'une accélération prévue des dépenses pour atteindre un taux de dépenses 89 % en fin d'année. Comparativement à cette projection, la notification de révision du budget du programme indique des engagements de 59 % et des dépenses de 18 % par rapport à la planification annuelle[3]. Cela révèle un écart significatif entre les prévisions et la mise en œuvre effective.
- Le rapport d'avancement annuel 2013 est à la disposition du CGPC.
- Compte tenu des difficultés contextuelles spécifiques de planification et de mise en œuvre, une demande de prolongation de six mois seulement (fin du programme en décembre 2015) semble optimiste. Une nouvelle demande de prolongation risque donc d'être soumise ultérieurement. On notera que dans la mesure où le programme est aligné sur le budget de l'Afghanistan, toute prolongation obligerait à s'aligner sur l'exercice budgétaire 2016 (janvier à décembre 2016).
- Le Secrétariat a l'intention d'organiser une mission de suivi en Afghanistan après la période électorale actuelle. Elle permettra au GPE de mieux superviser les mécanismes et problèmes de mise en œuvre, la solidité de la gestion des risques et le renforcement des capacités, sous l'égide de l'Entité de supervision.

[3] Les taux sont calculés à partir d'informations tirées de la notification de révision du budget du programme.

ANNEXE 3: NOTIFICATION DE REVISION DU BUDGET DU PROGRAMME

جمهوري اسلامی افغانستان
وزارت معارف



دافغانستان اسلامي جمهوريت
د پوهنې وزارت

République islamique d'Afghanistan
Ministère de l'Éducation
Unité de coordination du programme du GPE

Mercredi 19 mai 2014

MÉMO

Notification de révision n° 1 du budget du programme

Secrétariat du GPE
Washington DC
Attn : Comité des financements et performances au niveau des pays

Réf. Révision du budget du programme du GPE pour l'Afghanistan

Vue d'ensemble et justification

Cette proposition de révision du budget n'entraîne aucun changement au niveau des indicateurs ou cibles du document initial du programme du GPE et ne modifie pas non plus la portée ni la conception du programme. Les modifications résultent principalement de l'expérience tirée de la mise en œuvre effective du programme pendant la première année, de l'inflation qui affecte le chiffrage des coûts et de l'évolution des modalités de mise en œuvre des activités de la Priorité 4 du fait d'une modification de la politique publique. Les changements d'ensemble proposés sont liés aux facteurs suivants :

1. **Modification stratégique de la mise en œuvre du projet et du budget au niveau des quatre priorités :**

 - **Mise en œuvre directe des PAE et de la formation des enseignants par le ministère de l'Éducation plutôt que par l'intermédiaire des ONG :** Le document du programme prévoyait que les plans d'amélioration de l'école (PAE) seraient mis en œuvre par les ONG avec la participation du Conseil de gestion de l'école (School Management Shura – SMS) et de la communauté. Les PAE devaient couvrir 1 000 écoles au total sur une durée de trois ans. Au début du programme, le ministère de l'Éducation a décidé de mettre en œuvre tous les PAE par l'intermédiaire de son Département des services d'infrastructure (DSI) afin d'assurer lui-même le renforcement des capacités, la pérennité et l'appropriation des plans. Le DSI met en œuvre la majeure partie de ses activités (infrastructures) par le biais de fournisseurs soumis aux règles de passation de marchés publics — processus considéré comme excessivement long. Par ailleurs, dans la mesure où le Département de formation des enseignants (DFE) du ministère de l'Éducation est chargé de toutes les activités de formation des enseignants et donc des mêmes objectifs de renforcement des capacités, d'institutionnalisation, de pérennisation et

Ministère de l'Éducation
Mohammad Jan Khan Watt, Kaboul (Afghanistan)
0093-20-2103418, info@moe.gov.af

وزارت معارف
محمد جان خان وات، کابل، افغانستان
info@moe.gov.af ،۰۹۳-۲۰-۲۱۰۳۴۱۸

d'appropriation, le ministère de l'Éducation n'a pas mis en œuvre de formation pour les enseignants communautaires et les enseignants des centres d'apprentissage accéléré avec le concours des ONG.

- **Modification de la politique publique afghane de gestion de l'assistance technique :** Les pouvoirs publics afghans se soucient globalement de la pérennité des effectifs financés par les bailleurs de fonds. Actuellement, le ministère des Finances prépare une directive pour rationaliser, harmoniser et garantir la pérennité de l'assistance technique nationale. Le document initial du programme du GPE prévoyait la mise en place d'une unité de coordination et de gestion de projet (UCGP) supposée assurer la coordination non seulement du projet du GPE, mais également d'autres projets de développement du ministère de l'Éducation. Le ministère de l'Économie et le ministère des Finances ont établi des instructions claires conseillant aux entités publiques d'éviter la mise en place de structures parallèles en plus du Tashkil (structure de la fonction publique) ; ils ont notamment recommandé d'éviter la création d'unités de gestion des financements (UGF), d'unités de gestion de projet (UGP) et d'unités de coordination et de gestion de projet (UCGP) et d'autres structures similaires. En conséquence, le ministère de l'Éducation a décidé de mettre en place une unité de coordination et de concentrer principalement ses efforts sur un renforcement systématique des capacités et la fourniture de services avec les financements du GPE. Dans cette perspective, le ministère de l'Éducation a créé une UCGP virtuelle en recrutant du personnel pour les départements qui participent directement à la mise en œuvre du programme du GPE, c'est-à-dire ceux chargés des passations de marchés, des ressources humaines, des financements, le SIGE, le DSI, etc., institutionnalisant ainsi des capacités dans ces départements. Cela a partiellement modifié la dénomination des activités de la Priorité 4, principalement dans la Stratégie 4.3.

- **Modifications importantes du budget :** Sur les quatre priorités du GPE, la synthèse du budget révisé montre que la principale augmentation (de 54 % environ) concerne la Priorité 1 en raison de l'augmentation du coût unitaire moyen de chaque PAE (plus largement détaillée au point 3 ci-dessous). L'autre augmentation (de 13 %) concerne la Priorité 2 relative aux nombreux moyens de promotion de l'éducation en raison de l'augmentation de la rémunération des mollahs ; le coût initial de 15 dollars par personne et par mois n'étant pas réaliste compte tenu de la sensibilité des relations avec ces religieux et des recommandations émises sur le terrain, le coût unitaire a été relevé à 50 dollars par personne et par mois. Pour les Priorités 3 et 4, le budget global a été réduit de 58 % et de 11 %, respectivement. Cette réduction tient au fait que le ministère de l'Éducation a recours à ses départements (DFE, par exemple) pour assurer la formation de tous les enseignants ainsi qu'à certaines erreurs de calcul concernant à la fois la Priorité 3 et la Priorité 4 (précisions au point 3 ci-dessous) dans le document initial du programme (Annexe 8.7). Cette réduction ne modifiera cependant pas les cibles et les résultats du programme.

2. **Écart entre le plan opérationnel initial (annexe 8.7) et le budget approuvé :** Le document initial du programme et son budget présentés dans l'annexe 8.7 (plan/budget opérationnel, cibles et bénéficiaires) estimaient les coûts à 55 742 100 dollars sur trois ans. Toutefois, lorsque le ministère de l'Éducation a reçu la lettre de confirmation de financement du Secrétariat du GPE, celle-ci mentionnait un budget total approuvé de 55 700 000 dollars ; en conséquence, cette révision du budget prévoit une réduction de l'allocation de 42 000 dollars du plan/budget opérationnel révisé.

3. **Calculs erronés dans le document initial du programme et flexibilité du chiffrage des coûts pour certaines activités (fourchette de chiffrage) :**

- **Calculs erronés** : L'Annexe 8.7 du document du programme comporte une erreur de calcul importante au niveau du budget total pour la Priorité 3, Stratégie 3.2, Activité 4 : un budget total de 1 800 dollars par mois et par enseignant a été calculé pour le salaire moyen des enseignantes mutées et leur époux (900 dollars chacun) ; en réalité, toutefois, il convient de tenir compte d'un salaire total de 700 dollars pour les enseignantes diplômées de l'enseignement secondaire (grade 12), de 800 dollars pour les enseignantes diplômées ayant effectué deux années d'études universitaires (grade 14) et de 900 dollars pour les enseignantes diplômées ayant effectué quatre années d'études universitaires (grade 16), ce qui donne en moyenne 800 dollars par mois. Ce chiffre inclut l'indemnité incitative de l'époux, d'où aucune allocation supplémentaire ne devrait être calculée le concernant. Un autre calcul erroné concerne la Priorité 4, Stratégie 4.2, Activité 4 : le coût de 4 assistants techniques senior au prix de 4 500 dollars par mois a été évalué par erreur à un total de 2,5 millions de dollars sur trois ans alors que le budget nécessaire pour ce poste devrait être de 648 000 dollars sur trois ans. Pour se conformer à la politique publique, le ministère de l'Éducation souhaiterait abandonner cette activité car l'unité de coordination et les formateurs principaux assument déjà les responsabilités des assistants techniques.

- **Fourchette de chiffrage des coûts et besoins sur le terrain :** Le programme du GPE prévoit de fournir des financements aux écoles pour la mise en œuvre des PAE dans 1 000 écoles sur trois ans. Conformément au document du programme (Annexe 8.7), les notes afférentes au budget mentionnent un coût moyen de 4 000 à 30 000 dollars par PAE en fonction des travaux nécessaires (murs de clôture, toilettes, points d'eau et petites réparations) dans chaque école. Dans les provinces d'Afghanistan spécifiquement ciblées par le programme du GPE, les écoles ne disposent pas, pour la plupart d'entre elles, des installations de base nécessaires d'un point de vue culturel ou social et/ou importantes pour la santé des enfants, telles que des murs de clôture, des sanitaires Eco-San et des points d'eau. Les parents hésitent à laisser leurs filles aller dans des écoles qui n'ont ni murs d'enceinte ni toilettes. Le ministère de l'Éducation a donc décidé d'allouer des financements pour les PAE afin de doter les écoles de murs de clôture, de points d'eau et/ou de toilettes. Compte tenu des expériences de mise en œuvre de PAE commandités par d'autres bailleurs de fonds, le ministère de l'Éducation évalue le coût unitaire moyen par PAE aux alentours de 18 500 dollars. En conséquence, le coût moyen par PAE pour le programme du GPE a été révisé d'un coût unitaire moyen de 9 850 dollars (voir annexe 8.7) à un coût unitaire moyen de 18 282,35 dollars. Le DSI a déjà réalisé des estimations et préparé des contrats de passation de marché prêts à être signés pour 600 écoles sur la base d'un coût unitaire moyen voisin de ce chiffre. Le DSI attend l'approbation de cette révision du budget pour formaliser les contrats. Cela augmente le coût de cette activité de 9 850 000 dollars à 18 282 350 dollars sur trois ans.

4. **Actualisation du budget pour l'année 1 et ajustements pour les années 2 et 3 :** Le budget initial pour l'année 1 du programme a été évalué à 11,9 millions de dollars. Le programme du GPE cible toutefois 13 provinces d'Afghanistan difficiles d'accès où règne une certaine insécurité. Le ministère de l'Éducation a réussi à recruter une équipe de projet, à la former et à la déployer dans ces provinces, mais la majeure partie des activités n'a pas été mise en œuvre pendant la première année et un montant de 2,09 millions seulement a été dépensé. Ce montant est indicatif et le ministère de l'Éducation connaîtra le montant des dépenses finales une fois que le ministère des Finances aura publié le Rapport Qatia (bilan et état de clôture annuels). Le ministère de l'Éducation n'anticipe toutefois pas d'évolution majeure de ce chiffre. Cela nous conduit à reporter un montant de 9,8 millions de dollars sur les années suivantes. Il convient cependant de noter qu'un montant de 4,9 millions de dollars a déjà été engagé

pendant l'année 1 (montant total des activités retardées et des paiements retardés inscrit dans la feuille de calcul du fichier Excel joint qui compare le Plan de l'année 1 et les activités effectives) et qu'un montant de 4,86 millions de dollars reste non engagé. Il en résulte qu'un montant de 8,6 millions de dollars a été reporté et planifié dans le budget révisé de l'année 2, ce qui porte celui-ci à 29 millions de dollars (le budget initial de l'année 2 s'élevait (conformément à l'annexe 8.7) à 20,4 millions de dollars + le report de l'année 1 de 8,6 millions de dollars). En outre, un montant de 1,1 million a été planifié pour l'année 3, ce qui porte le budget total de l'année 3 à 24,4 millions de dollars (le budget initial de l'année 3 s'élevait à 23,3 millions de dollars (conformément à l'annexe 8.7) + le report de l'année 1 de 1,1 million de dollars).

5. **Prolongation de six mois sans coût :** Le financement a été initialement approuvé en novembre 2011 et la date prévue de début du programme était juillet 2012. Cependant, du fait des procédures juridiques entre la Banque (Administrateur) et l'UNICEF (Entité de supervision), la première tranche n'a été versée sur le compte de la banque afghane du ministère de l'Éducation qu'en octobre 2012. Du fait de la fin de l'exercice, le ministère de l'Éducation n'a pas du tout pu avoir accès aux fonds en 2012. Ainsi, le programme n'a officiellement eu accès aux fonds et pu commencer ses activités qu'en janvier 2013. Dans la mesure où les programmes du GPE *« sont censés être mis en œuvre sur une période de trois ans »*[4], cette révision du budget propose en conséquence de reporter officiellement la date de fin du programme à décembre 2015, au lieu de juillet 2015 — proposition de prolongation sans coût. Parallèlement, en 2013, le gouvernement afghan a décidé de modifier les dates de l'exercice basées sur le calendrier solaire (21 mars au 20 mars de l'année suivante) pour les baser sur le calendrier grégorien (1er janvier au 31 décembre) afin de s'aligner sur les exercices budgétaires de la majorité des pays bailleurs de fonds.

6. **Conclusion :** Dans la mesure où la deuxième tranche du financement du GPE pour l'Afghanistan a déjà été versée au fonds fiduciaire de l'UNICEF, il est très important que le plan opérationnel/budget révisé soit approuvé par le Secrétariat du GPE afin que les fonds puissent être mis à disposition rapidement pour une mise en œuvre harmonieuse du programme.

[4] Guide du processus GPE au niveau des pays

Contenu :

Description	3 Years Operational Plan as in Anexx 8.7				Proposed Revised Budget				Percentage of Change				Overall difference	
	Year 1	Year 2	Year 3	Total	Year 1	Year 2	Year 3	Total	Year 1	Year 2	Year 3	Total	US$	%
Program Priority 1: Strengthen community and social mobilization and governance systems at the local level	**3,817,600**	**4,932,500**	**6,024,900**	**14,775,000**	**865,291**	**12,993,710**	**8,907,040**	**22,766,041**	**(77.33)**	**163.43**	**47.84**	**54.08**	**(7,991,041)**	**(54)**
Strategy 1: Enhance community and social mobilization	1,714,000	1,259,000	1,284,000	4,257,000	815,360	1,588,100	1,356,000	3,759,460	(52.43)	26.14	5.61	(11.69)	497,540	12
Strategy 2: Strengthen school governance for quality schools	2,103,600	3,673,500	4,740,900	10,518,000	49,931	11,405,610	7,551,040	19,006,581	(97.63)	210.48	59.27	80.71	(8,488,581)	(81)
Program Priority 2: Expand and reinforce multiple pathways to education	**2,492,000**	**6,177,000**	**8,513,000**	**17,182,000**	**464,972**	**8,743,857**	**10,203,000**	**19,411,830**	**(81.34)**	**41.56**	**19.85**	**12.98**	**(2,229,830)**	**(13)**
Strategy 1: Expand access to CBE and ALP	864,000	2,712,000	4,656,000	8,232,000	238,515	3,341,149	4,878,000	8,457,665	(72.39)	23.20	4.77	2.74	(225,665)	(3)
Strategy 2: Expand access to ALP forover-age students, especially girls	1,176,000	2,160,000	2,110,000	5,446,000	148,589	2,454,958	2,060,000	4,663,547	(87.36)	13.66	(2.37)	(14.37)	782,453	14
Strategy 3: Strengthen mosque-based education	157,000	735,000	892,000	1,784,000	73,788	2,082,750	2,410,000	4,566,538	(53.00)	183.37	170.18	155.97	(2,782,538)	(156)
Strategy 4: Reopen schools	295,000	570,000	855,000	1,720,000	4,080	865,000	855,000	1,724,080	(98.62)	51.75	-	0.24	(4,080)	(0)
Program Priority 3: Increase the number of qualified female teachers in areas with high gender disparities	**2,880,700**	**6,978,200**	**6,492,500**	**16,351,400**	**239,096**	**3,698,100**	**3,000,500**	**6,937,696**	**(91.70)**	**(47.00)**	**(53.79)**	**(57.57)**	**9,413,704**	**58**
Strategy 1: Develop social support systems for female teachers at the local level	7,500	-	7,500	15,000	-	7,500	7,500	15,000	(100.00)	#DIV/0!	-	-	-	-
Strategy 2: Recruit, train and deploy female teachers from urban centers to the local level	2,765,200	6,708,200	6,485,000	15,958,400	239,096	3,420,600	2,885,000	6,544,696	(91.35)	(49.01)	(55.51)	(58.99)	9,413,704	59
Strategy 3: Develop a system for recruitment, training and employment of female teachers at the local level	108,000	270,000	-	378,000	-	270,000	108,000	378,000	(100.00)	-	#DIV/0!	-	-	-
Program Priority 4: Streamline policy and administrative systems in the Ministry of Education	**2,742,367**	**2,345,667**	**2,345,667**	**7,433,701**	**526,084**	**3,696,424**	**2,361,925**	**6,584,433**	**(80.82)**	**57.59**	**0.69**	**(11.42)**	**849,268**	**11**
Strategy 1: Enhance policy review and development	599,167	129,167	129,167	857,501	-	626,500	156,500	783,000	(100.00)	385.03	21.16	(8.69)	74,501	9
Strategy 2: Strengthen MoE capacity for improved planning and monitoring	1,855,000	2,042,500	2,042,500	5,940,000	209,541	2,203,900	1,480,900	3,894,341	(88.70)	7.90	(27.50)	(34.44)	2,045,659	34
Strategy 3: Strengthen the management, coordination and resource mobilization function in the MoE	288,200	174,000	174,000	636,200	316,543	866,024	724,525	1,907,092	9.83	397.71	316.39	199.76	(1,270,892)	(200)
TOTAL	**11,932,667**	**20,433,367**	**23,376,067**	**55,742,101**	**2,095,444**	**29,132,091**	**24,472,465**	**55,700,000**	**(82.44)**	42.57	4.69	(0.08)	**42,101**	**0.08**

Calendrier :

Une prolongation de six mois sans coût est nécessaire. Le financement initial a été approuvé en novembre 2011 et la date prévue de début du programme était juillet 2012. Cependant, du fait des procédures/litiges juridiques entre la Banque (Administrateur) et l'UNICEF (Entité de supervision), la première tranche n'a été versée sur le compte de la banque afghane du ministère de l'Éducation qu'en octobre 2012. Du fait de la fin de l'exercice, le ministère de l'Éducation n'a pas du tout pu avoir accès aux fonds en 2012. Ainsi, le programme n'a officiellement eu accès aux fonds et pu commencer ses activités qu'en janvier 2013. Dans la mesure où les programmes du GPE *« sont censés être mis en œuvre sur une période de trois ans »*, cette révision du budget propose en conséquence de reporter officiellement la date de fin du programme à décembre 2015, au lieu de juillet 2015 — proposition de prolongation sans coût.

Impact de la révision du budget sur les résultats et les effets escomptés du programme

Cette révision du budget n'entraîne aucun impact sur les résultats et effets escomptés du programme, ses priorités, stratégies et activités. Les cibles et les bénéficiaires demeurent identiques à ce qui était prévu dans le dossier de requête initial. La révision du budget est considérée nécessaire du fait de ce qui suit :

1. Prolongation de six mois du programme sans coût, comme expliqué plus haut.
2. Actualisation des coûts engagés la première année et report des activités/du budget non engagé sur les années suivantes.
3. Correction des calculs erronés du budget initial (annexe 8.7)
4. Correction des écarts entre le plan initial et le budget approuvé (42 100 dollars).
5. Mise en conformité vis-à-vis de la politique publique en matière de gestion de l'assistance technique.

Déclaration de l'Agence de coordination concernant le soutien du GLPE à la révision

En tant qu'Agence de coordination du programme du GPE pour l'Afghanistan, l'Ambassade du Royaume du Danemark à Kaboul a transmis cette révision du budget pour examen et approbation par le Groupe local des partenaires de l'éducation lors de la réunion du Comité de coordination de l'éducation du 30 avril 2014. Le GLPE a approuvé à l'unanimité la proposition de révision du budget et soutient pleinement l'initiative du ministère de l'Éducation.